

77. Sitzung

- des -

Schweizerischen Bundesrates.

 Montag, 2. Oktober 1911, vormittags 9 Uhr.

Präsidium: Herr Bundespräsident Ruchet.

Mitglieder: Herr Vizepräsident Forrer und Herren Bundesräte
Deucher, Müller, Comtesse, Schobinger und Hoffmann.

 Aktuariat: Herr Kanzler Schatzmann und Herr I. Vizekanzler
David.

Das Protokoll der 76. Sitzung vom 28. September wird verlesen
und genehmigt.

 Departemental - Anträge .

Departement politique. Proposition du 2 octobre.

Guerre italo-turque.

4700.

Sur la proposition de son Département politique, le Conseil fédéral décide de publier dans la Feuille fédérale la Déclaration suivante:

"Le Conseil fédéral a été officiellement informé que l'état de guerre existe entre l'Italie et la Turquie.

"Pendant la durée des hostilités, la Confédération suisse observera une stricte neutralité.

"Les ressortissants suisses devront, en conséquence, s'abstenir de tout acte qui ne serait pas compatible avec cette neutralité."

Dans la Feuille fédérale.

Extrait du procès-verbal au Département politique et à la chancellerie fédérale (Bureau des imprimés) pour exécution.

